

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dégât des eaux au collège des Cygnes de Longpré-les-Corps-Saints : les enseignements à distance sont maintenus, les travaux de réfection lancés

Amiens, le mardi 30 janvier 2024

Le bâtiment principal du collège des Cygnes de Longpré-les-Corps-Saints, propriété du Conseil départemental de la Somme, a subi un dégât des eaux important dans la nuit du 29 au 30 janvier 2024 : l'ensemble du rez-de-chaussée (couloirs, salles administratives, CDI, sanitaires) ainsi que les salles de classes du 1^{er} étage ne sont plus utilisables. L'origine du sinistre est la casse d'une vanne d'arrivée d'eau située au 1^{er} étage du bâtiment.

Les élèves et personnels du collège ont été accueillis dans le gymnase pendant l'intervention des sapeurs-pompiers de la Somme, aidés par les agents techniques du Conseil départemental, pour le pompage du 1^{er} étage et du rez-de-chaussée.

La restauration scolaire a été maintenue. Les élèves venant au collège par les transports scolaires ont ensuite été répartis dans les salles du bâtiment secondaire, non impacté. Les élèves pouvant rentrer chez eux ont pu suivre les enseignements à distance cet après-midi.

La continuité pédagogique est assurée : les cours sont maintenus à distance.

À la suite de l'évaluation de la situation par la Préfecture, le SDIS 80 et le Conseil départemental, les opérations de remise en état des locaux ont été lancées sans délai. La réparation de la vanne défectueuse est terminée. Des déshumidificateurs ont été mis en place cet après-midi. Les travaux se poursuivront dès demain (électricité, éclairage, murs, plafonds...).

Les services du Conseil départemental sont à pied d'œuvre pour permettre la réfection du bâtiment endommagé dans les plus brefs délais afin de garantir un retour des élèves, des personnels et de la communauté éducative, rapidement et dans des conditions optimales.

Gilles Neuviale, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Somme, Virginie Caron-Decroix, Vice-présidente du Département en charge de la jeunesse, des collèges et de la réussite éducative, Hubert de Jenlis, Vice-président du Département en charge des infrastructures et des bâtiments départementaux, accompagnés d'Arnaud Bihet, Conseiller départemental du canton, se sont rendus sur place pour apporter leur soutien aux équipes mobilisées.

Un nouveau point de situation sera réalisé demain.

Contacts presse :

► Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Somme

– Anne-Sophie Laszlo-Delattre - 03 22 71 25 16 ce.com80@ac-amiens.fr

► Conseil départemental de la Somme - Eloïse DEVRED - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr